

À COMPTER DU LUNDI 20 JUILLET

Nouvelle routine bus sur une quarantaine de lignes desservant le centre-ville

LA REPRISÉ GRADUELLE DE LA VALIDATION DES TITRES ET DE L'EMBARQUEMENT PAR L'AVANT DANS LES BUS DÉBUTERA DÈS LE 20 JUILLET AVEC LES LIGNES RATTACHÉES AUX CENTRES DE TRANSPORT FRONTENAC ET SAINT-DENIS.

Dans ces bus, vous remarquerez le nouveau panneau de protection pour le chauffeur ainsi que de l'affichage qui délimite une zone de deux mètres autour de lui. Le siège situé derrière le chauffeur, réservé aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, a dû être relocalisé à l'extérieur de la zone.

L'affichage vise également à assurer une circulation plus fluide à l'intérieur du bus : l'embarquement se fait obligatoirement par l'avant et la sortie, par l'arrière (à l'exception des personnes ayant des limitations fonctionnelles). Cette nouvelle configuration, qui suit les recommandations de l'INSPQ et de la CNESST, permettra d'assurer la sécurité de tous.

MISE EN PLACE GRADUELLEMENT

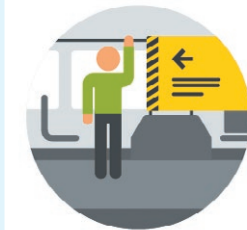
VOTRE NOUVELLE ROUTINE BUS



Embarquez par l'avant



Validez votre titre



Tenez-vous derrière la ligne hachurée



Sortez par l'arrière

CENTRES DE TRANSPORT SAINT-DENIS ET FRONTENAC

LES LIGNES DE BUS CONCERNÉES

Centre de transport Saint-Denis

13, 18, 30, 31, 46, 55, 66, 92, 95, 99, 129, 144, 161, 179, 361, 363, 370, 345

Centre de transport Frontenac

10, 15, 22, 24, 29, 34, 74, 75, 85, 94, 125, 131, 136, 150, 168, 178, 185, 357, 358, 715, 767, 769, 777



Maintenant obligatoire

Vous devez porter un couvre-visage tout au long de votre déplacement.

stm.info/coronavirus